

## Rentrée BP ATPS1 2018

Vous allez intégrer notre section BP ATPS à compter du **lundi 03 septembre 2018**.

Nous vous accueillerons à **9h00** (en salle 204 - 2ème étage à droite) pour une réunion d'informations générales de rentrée :

- **Organisation de la formation (planning annuel, emploi du temps, examens).**
- **Règlement intérieur de l'établissement.**
- **Visite des locaux**
- **Repas Food Truck offert**
- **Participation à la journée d'intégration étudiante l'après-midi avec des activités sportives et ludiques organisées par le BDE et des enseignants.**

Vos cours débuteront mardi 4 septembre en fonction de votre emploi du temps. A cet effet, munissez-vous d'un **agenda et de quoi écrire**.

De plus, pensez à rapporter votre **carte Pass'Région** si vous l'avez encore en votre possession. Elle vous donne droit à un crédit pour l'achat de vos manuels scolaires.

Pour les internes, vous devez vous munir :

- d'un oreiller, d'une alèze, d'une housse de matelas de draps et d'une couette.
- ci-joint, un mandat de prélèvement automatique que vous nous rapporterez rempli le 03 septembre.
- d'un chèque de caution de 30 euros vous donnant droit à un badge d'accès à l'internat.

***L'hébergement est de 50 € par semaine pour la nuit et le petit déjeuner***

Pour les apprentis qui souhaitent prendre leur repas de midi au self de l'Etablissement :

Vous devrez vous inscrire auprès de l'assistante du Pôle Supérieur le 1<sup>er</sup> jour de votre période hebdomadaire de formation, **le repas du midi est de 5€** - ci-joint un mandat de prélèvement automatique que vous nous rapporter rempli le 03 septembre.

**Dans le cas où vous n'avez pas conclu de contrat d'apprentissage dès début septembre**, vous pouvez intégrer cette section sous réserve de finaliser vos recherches pour le 30 septembre 2018 au plus tard. Passé cette date, vous ne pourrez pas vous présenter à l'examen BP en juin 2020 pour défaut de temps de contrat de travail (fixé par l'Education Nationale)

**A noter :**

**Nous vous demandons de souscrire à une assurance Responsabilité Civile et nous faire parvenir une copie.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter par mail :

[patricia.maes@escr74.com](mailto:patricia.maes@escr74.com) ou [accueil.sup@escr74.com](mailto:accueil.sup@escr74.com)

Très bel été à tous.

Patricia MAËS  
Adjointe de Direction  
Pôle Enseignement Supérieur

Didier AUCAGNE  
Directeur